



Compte rendu du CTL du 30 mai 2013

Ordre du jour :

Budget

Affranchissement

Relogement de la trésorerie d'Anglet

Réintégration des temps de trajet

Après la coupe budgétaire de 610.000 euros en 2012, le budget subit un nouveau coup de rabot de 738.000 euros en 2013.

Exemples de réductions :

- 146 000 € sur l'affranchissement
- 49 000 € sur le nettoyage
- 37 000 € sur le poste télécommunications
- 55 000 € sur les frais de déplacements

Rejeté à l'unanimité par les représentants du personnel lors du CTL du 26 avril 2013, le budget nous a été représenté le 30 mai 2013 avec un chiffrage à l'identique, quelques documents d'appréciation en plus.

Ce budget est insoutenable !

Et ce n'est pas nous qui le disons ! C'est l'avis tout à fait officiel du contrôleur budgétaire, à qui est soumis le budget local pour examen chaque année :

« A ce stade, ce BOP (budget opérationnel de programme) me paraît insoutenable ». *Extrait de l'avis définitif du 6 mars 2013* »

L'ampleur des gains d'économie envisagés par la Direction Locale n'est donc pas jugée crédible par l'administration elle-même.

Que dire de plus ! Préparez vos pulls pour l'hiver prochain !

Les organisations syndicales ont bien évidemment revoté CONTRE un budget de pénurie.

► AFFRANCHISSEMENT : LES SERVICES EN VOIENT DE TOUTES LES COULEURS !

Des vertes, des bleues, des rouges, des roses, des oranges... la Direction met un peu de couleurs dans notre vie en distribuant de belles sacoches et en annonçant des économies substantielles sur le poste affranchissement !

De notre côté, nous assumons notre côté grisaille, assorti au temps maussade de cette année, car nous n'y croyons guère.

L'administration n'aime pas qu'on l'accuse de mettre en place une « usine à gaz ». Pourtant, elle a bien été obligée d'admettre être confrontée à des lourdeurs techniques (positionnement des adresses, poids des envois,...) à défaut d'avouer un manque de préparation et de concertation pour le traitement du courrier du département.

Nous avons donc demandé qu'un point d'étape précis soit présenté sur la centralisation de l'affranchissement, que ce soit sur le plan des économies réalisées, sur l'impact de la nouvelle organisation en matière de charges effectives de travail (tant pour les services locaux qu'au niveau du traitement du courrier à la Direction) et sur les délais d'acheminement du courrier (peu convaincants pour l'heure).

M NESAs a accepté le principe d'un bilan début 2014 : il a indiqué qu'il serait prêt à abandonner cette organisation si le bilan s'avérait négatif. Alors rendez-vous en 2014 !

D'ici là, M. NESAs a indiqué que la Direction travaillerait à corriger les incohérences d'organisation et certains problèmes techniques : balances de pesée, problèmes de tri et de pli, choix entre sacoches ou colis, positionnement des adresses (à la date du CTL une énième lettre de cadrage était en préparation), machines bruyantes et pièce sans fenêtre pour les agents de la Direction,.....

L'affranchissement mobilise tant de personnel à la Direction (nous avons appris en séance qu'un Service Départemental du Courrier avait été créé) que d'autres fonctions habituellement assurées ne le sont plus, comme le remplacement de l'agent d'accueil en son absence. La solution trouvée ? La fermeture « exceptionnelle » au public pour la journée (caisse et accueil) ... Le signe d'une désorganisation condamnée par les organisations syndicales... désorganisation qu'a semblé découvrir M NESA en séance...

Le président a donc demandé à ses cadres de la direction d'engager une réflexion immédiate sur les conditions de remplacement de l'agent d'accueil de la place d'Espagne. Il a également indiqué qu'il donnerait une réponse dès septembre sur la tenue de la Caisse de la Direction précisant qu'il préférerait une réouverture totale...

► **LE RELOGEMENT DE LA TRESORERIE D'ANGLET**

La CGT a demandé qu'un nouveau point soit fait sur le sujet.

La solution évoquée au dernier CTL d'une réinstallation dans un bâtiment de type industriel, isolé au coeur d'une zone artisanale de Biarritz, est abandonnée face à une opposition unanime (en premier lieu celle des personnels concernés)

La Direction suit actuellement 2 pistes : un programme immobilier privé en cours de réalisation sur Anglet et un relogement dans des locaux appartenant au syndicat mixte qui gère l'aéroport de Biarritz ; ce dernier projet semble le plus avancé, sous réserve du prix et de l'engagement de durée de location qui serait demandé...

La possibilité d'un transfert à Bayonne, dans des locaux de notre administration propriétés de l'Etat (à la trésorerie Municipale ou au CFP rue Vauban) aurait bien été étudiée et serait abandonnée selon la Direction.

FEUILLETON A SUIVRE !

► **REINTEGRATION DES TEMPS DE TRAJET**

Rappelez-vous, la Direction locale, du temps de M. LAFON, avait refusé de réintégrer les temps de trajet lors de participation à des formations ou missions hors du département pour une journée (sauf en cas de départ le dimanche).

M. NESA, quant à lui, a annoncé n'être pas hostile à cette réintégration, mais il souhaite un groupe de travail sur le sujet.

Il peut compter sur notre présence !

► **PARKINGS – PLACE D'ESPAGNE A PAU**

Les élus de la CGT Finances Publiques 64 ont déjà donné leur avis lors du CTL du 26 avril 2013 (cf notre compte rendu) : il ne doit y avoir aucune forme d'exclusion. Ainsi, a minima, les règles déterminées en 2006 doivent être maintenues pour tous et la Direction doit poursuivre ses négociations avec la Mairie de Pau.

M. NESA a indiqué que les négociations étaient en cours. Aux dernières nouvelles, elles paraissent avoir porté leur fruit quant à une baisse substantielle des abonnements. Reste à obtenir quelques emplacements supplémentaires.

Satisfaction, donc, pour l'instant. Comme la CGT l'a défendu, les conditions d'utilisation actuelles pour disposer d'un emplacement au parking « Bosquet » continueront à s'appliquer dans l'immédiat (habiter à + d'1 km et utiliser régulièrement sa place).

► **SALLE DE FORMATION INFORMATISEE**

La salle de formation high-tech de la Direction, Place d'Espagne, qui donnait entière satisfaction à ses utilisateurs, a été détruite dans la plus grande discrétion dans la perspective d'y installer des agents. Sa réinstallation rue Monpezat n'est vraiment pas top : moins de places, problèmes de câblages, 3è étage sans ascenseur... Nous ne pourrions que la regretter... en effet, vu le faible budget local, ce n'est pas demain la veille que nous en aurons une aussi bien conçue !